

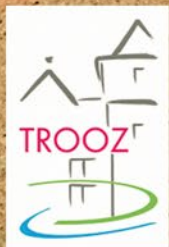
infos TROOZ

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE TROOZ

Hors-série Reconstruction | octobre 2023



Édition spéciale
Reconstruction
de TROOZ



Rejoignez-nous !



facebook



L'édito du BOURGMESTRE

Chose promise, chose due ! Au début de l'été, je vous avais annoncé l'arrivée d'un hors-série consacré à la reconstruction, le voici ! Les inondations remontent à deux ans, est-il nécessaire de le rappeler ?

Et si vous avez eu le sentiment de nous voir moins présents à vos côtés, nous ne sommes pas restés inactifs tant le travail à accomplir est colossal et énergivore. Qu'avons-nous fait pendant ces deux années : outre l'aide aux sinistrés (*mise en place des PIES, distribution de matériel, mise à disposition de déshumidificateurs, évacuation des déchets, logements, nourriture ... et bien d'autres choses encore*), nous avons entamé la reconstruction.

► En 2021, nous avons fait réparer le Rys des chenaux ainsi que la rue Haute et procédé à la modification du tracé du cours d'eau afin, qu'en cas de crues, les maisons soient épargnées.

Nous avons aussi reconstruit la rue En rive permettant de désenclaver celle-ci et mis en place le nouveau pont de la Fenderie mais aussi la création du chemin Masta pour désenclaver La Brouck ou encore l'enrochement de la rue Laurenpré pour protéger le bâti existant.

► En 2022, ce sont plusieurs voiries qui ont été refaites mais 2022 a aussi été l'année de l'analyse. De nombreuses études (*Quartiers durables, bassin de la Vesdre, ...*) ont rendu leurs résultats et nous les avons étudiés avec attention. Dans une Commune entièrement sinistrée et face aux enjeux climatiques, nous ne pouvons nous contenter d'une reconstruction à l'identique et ce pour l'intérêt de la population. Nous avons acheté des maisons et des bâtiments qui seront détruits afin de créer des zones d'immersion temporaire.

► En 2023, nous continuons à avancer, les études et les marchés publics ont été lancés, les projets vont commencer à « sortir du sol ».

► En 2024, les grues et autres engins de chantier continueront à faire partie de notre quotidien. Certains vont penser que c'est trop long. Je partage en partie cet avis, j'aimerais, moi aussi, que les travaux avancent plus vite, que les entreprises n'aient pas de retard, que les délais annoncés soient respectés, que la Loi sur les marchés publics soit plus souple mais c'est la réalité à laquelle nous sommes confrontés. Je vous assure que nous faisons le maximum pour que notre Commune se relève plus belle et plus forte. J'en veux pour preuve que nous avons multiplié le budget annuel consacré aux travaux par 27 !

La liste est encore longue et je manque de place, vous la découvrirez en parcourant ces pages.

Oui, cette année, ce ne sont pas moins de 27.000.000 € qui sont inscrits au budget. Là où dans un budget habituel ce montant est d'un million. Au fil des pages, vous découvrirez, quartier par quartier, les esquisses et plans ainsi que les travaux qui vont fleurir dans notre commune dans les prochains mois.

Bien qu'essentiellement consacré à la reconstruction post inondations, ce numéro comprend aussi les travaux prévus dans des zones non impactées. Je sais que ça va encore prendre du temps, que certains en ont assez d'être patients mais, tout comme nous avons affronté ce désastre ensemble, nous nous relèverons ensemble.

Bonne lecture,

FABIEN BELTRAN,
Bourgmestre de Trooz

— ÉDITION SPÉCIALE : Reconstruction de TROOZ —

SOMMAIRE



3	Glossaire Travaux	12	PRAYON	20	NESSONVAUX	24	BE-ALERT
4	Reconstruction de TROOZ	15	FENDERIE	22	PÉRY - SAINRY - RYS DE MOSBEUX		
9	LA BROUCK	17	FRAIPONT	23	FONDS-DE-FORÊT		

Responsable de publication
Joëlle DEGLIN

Toute reproduction totale ou partielle nécessite l'autorisation préalable de l'éditeur responsable.



IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER ÉCOLOGIQUE
Tirage 4250 ex.

Photo de couverture :
Pont de Prayon
Photo du Bourgmestre :

© 2024

Éditeur responsable
Collège communal

Conception et réalisation
Service Communication

Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ
✉ Communication@trooz.be



MAISON COMMUNALE
Grand'rue, 216c - 4870 TROOZ
☎ 0487 37 74 23
✉ info@trooz.be
🌐 www.trooz.be



REJOIGNEZ-NOUS SUR
NOTRE PAGE FACEBOOK
 commune de Trooz

Visitez

WWW.TROOZ.BE





- ▶ **ACCOTEMENT** : Un accotement est la partie d'une voirie située entre la limite de la route et le fossé.
- ▶ **ACCOTEMENT EN SEMIS** : Accotement sur lequel a été semée de la pelouse.
- ▶ **AIDE** : Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes.
- ▶ **CCR** : Coopération culturelle régionale de l'arrondissement de Liège.
- ▶ **Comité d'acquisition** : Organisme régional soutenant les communes dans l'estimation, l'acquisition, l'aliénation ou l'échange d'immeubles.
- ▶ **Curage de canalisation** : Le curage des canalisations est une action permettant de nettoyer en profondeur toutes les canalisations du réseau des eaux usées.
- ▶ **Droit de tirage** : Dotation accordée pour une période déterminée à chaque commune dans laquelle cette dernière peut puiser des fonds pour réaliser différents types d'investissements.
- ▶ **ECETIA** : Structure dépendant de la SLF (société liégeoise de financement) dont le but est de soutenir les communes dans leur gestion immobilière.
- ▶ **Filet d'eau préfabriqué ou coulé** : Ce que nous appelons communément une « rigole ».
- ▶ **Garde-corps** : Un garde-corps est un ensemble d'éléments formant une barrière de protection placée sur les côtés d'un escalier ouvert, ou pourtour d'un palier, d'une toiture terrasse, d'une autoroute, d'un balcon, d'une mezzanine ou d'une galerie ou à tout autre endroit afin d'empêcher une chute accidentelle dans le vide.
- ▶ **IGRETEC** : Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques, est au service d'acteurs publics, d'entreprises, de citoyens.
- ▶ **Mur de soutènement** : Le mur de soutènement est un mur vertical ou sub-vertical qui permet de contenir des terres (ou tout autre matériau granulaire).
- ▶ **PCDR** : Programme communal de développement rural.
- ▶ **PDDQ** : Programmes de (re) développement durable des quartiers.
- ▶ **PGRI** : Plans de gestion des risques d'inondation.
- ▶ **PIC** : Plan d'investissement communal.
- ▶ **PRR** : Plan européen de reprise et résilience.
- ▶ **Raclage et pose** : Raclage du tarmac de la chaussée et pose d'une nouvelle couche de tarmac.
- ▶ **Réhabilitation d'une voirie asphaltée** : Rénovation complète de la voirie.
- ▶ **Revêtement** : Élément qui recouvre une surface, pour la protéger, la consolider.
- ▶ **S.P.G.E** : Société Publique de Gestion de l'Eau.
- ▶ **SPI** : Société Provinciale d'Industrialisation, une agence de développement territorial pour la Province de Liège.
- ▶ **SPW** : Service public de Wallonie.
- ▶ **SPW ARNE** : Service public de Wallonie de l'agriculture, ressources naturelles et environnement.
- ▶ **SPW TLPE** : Service public de Wallonie du territoire, logement, patrimoine, énergie.
- ▶ **Trapillons** : Petite trappe d'égout.
- ▶ **Travaux d'égouttage** : Tout le travail du réseau de canalisation.
- ▶ **Zone d'immersion temporaire** : La Zone d'immersion temporaire (ZIT) est un aménagement qui permet de stocker temporairement un volume d'eau lors d'un événement pluvieux important, une zone qui peut être inondée.
- ▶ **Zone de temporisation** : Zone où on temporise les eaux en cas de débordement.



Le Gouvernement a lancé des études qui couvrent plusieurs champs disciplinaires pour faire face aux inondations. Notre territoire ainsi que l'ensemble du bassin font l'objet de **3 études**.



Les « Programmes de (re) développement durable de quartiers » (PDDQ) portent sur la reconstruction résiliente des fonds des vallées.

Ce sont les périmètres urbains situés dans les communes francophones les plus impactées par les inondations qui sont concernés par ces études pilotées par le SPW TLPE.

Le **schéma Vesdre (Schéma stratégique multidisciplinaire du bassin versant de la Vesdre)** couvre les périmètres des 25 communes qui constituent le bassin de la Vesdre et développe une approche intégrante, au-delà des fonds des vallées, les versants et les plateaux.

Cette étude est pilotée par le SPW TLPE qui a mandaté le bureau d'étude « *Studio Paola Vigano* » en collaboration avec l'université de Liège.

► Le SPW ARNE a confié une « **Etude hydrologique et hydraulique du bassin de la Vesdre en vue de la reconstruction** » (étude hydrologique et hydraulique) à l'université de Liège.

Cette étude vise à produire une modélisation hydraulique de la Vesdre et de ses affluents.

En complément, l'appui urbanistique géré par le bureau BUUR et mandaté par le SPW et le PGRI, géré par l'administration communale de Trooz se répartissent le territoire de la commune.

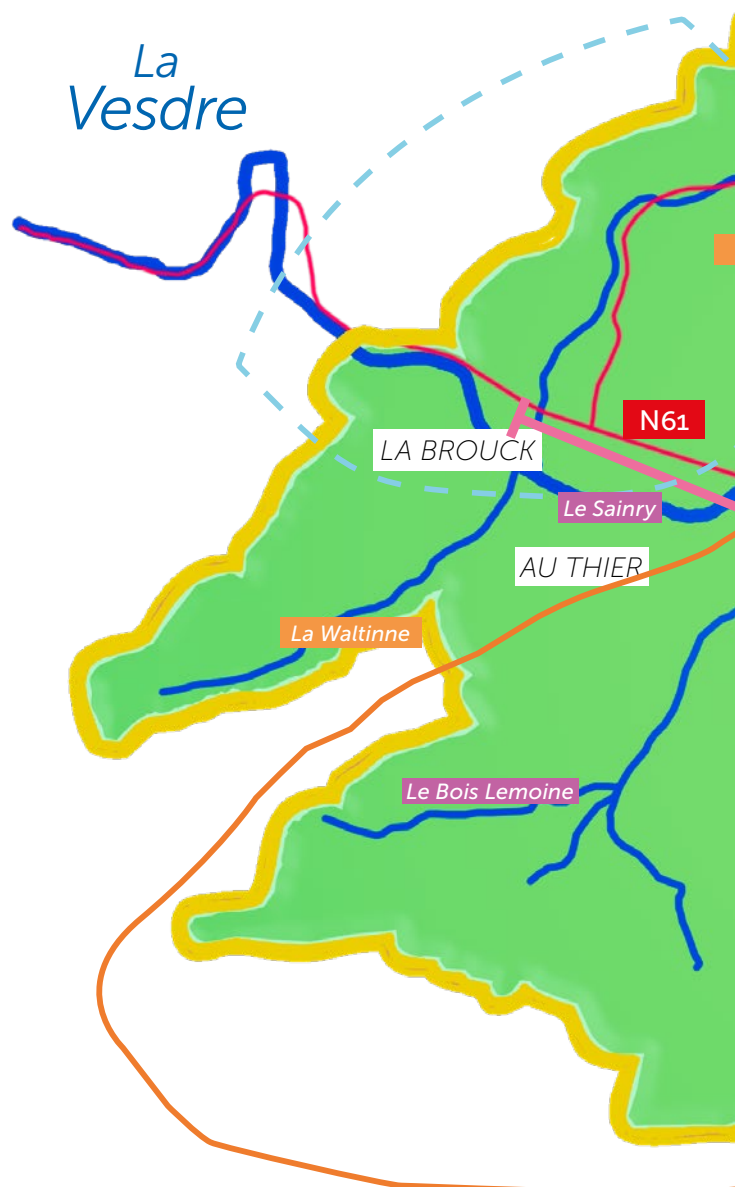
La Vesdre et ses affluents sont répartis en **4 catégories**

Cat.1 : la Vesdre (*gérée par le SPW*)

Cat.2 : le Ry de Mosbeux, Haveigné, la Magne, la Walthine, le Ry des chenaux, Ry de Vaux (*gérés par la Province*)

Cat.3 : le Sainry, le Bois Lemoine, le Songnon (*gérés par la Commune*)

Cat. 4 : Les non classés, dont la gestion est assurée par les riverains



LÉGENDE

Cours d'eau

1^{ère} catégorie : Gestion par le SPW

2^e catégorie : Gestion par la Province de Liège

3^e catégorie : Gestion par la Commune de Trooz

4^e catégorie : Les non classés : Gestion par les riverains

RECONSTRUCTION DE TROOZ



Routes régionales

- La **N61** : Avenue de la Rochette, Grand'Rue, Rue de Verviers, Rue de Liège, Rue Moirivay, Rue Franklin Roosevelt et Rue du Gomélevay
- La **N673** : Rys de Mosbeux, Rue Noirivaux, Rue Fond de Forêt et Rue Bay Bonnet
- La **N604** : Rue Général de Gaulle, Rue Large et Rue Vaux

Études

- MODREC : Étude hydraulique & hydrologique (Tout le bassin de la Vesdre)
- SCHÉMA VESDRE
- PDDQ : Zoning de Prayon, pôle communal, Prayon gare, Fenderie & Fraipont
- Appui urbanistique (SPW, BUUR) : Nessonvaux, La Brouck, Fonds-de-Forêt, Navette
- PGRI (Commune de Trooz) étude hydraulique & hydrologique



LA RECONSTRUCTION DE NOTRE

un défi colossal pour une résilien

Les dégâts infligés au territoire communal les 14 et 15 juillet 2021 ont été sans précédent. L'estimation des coûts de réparation s'élève à près de 5,2 milliards € sur la vallée de la Vesdre !

Pour notre commune, nous estimons que le coût des dégâts sur le domaine public est de l'ordre de 60 millions d'euros. La reconstruction des infrastructures frappées par cette catastrophe représente un défi colossal pour une petite commune qui manque cruellement de ressources et nécessite une mobilisation sans précédent de l'administration et des autorités régionales.

En temps normal, notre administration gère un budget travaux annuel d'1 million d'euro. En 2023, celui-ci s'élève à 27 millions ! Vous imaginez le nombre de marchés à rédiger et à suivre et donc la charge de travail énorme pour les fonctionnaires qui doivent aussi assurer les missions quotidiennes de l'administration !

L'ampleur de la tâche est d'autant plus conséquente qu'il s'agit de s'inscrire dans une reconstruction résiliente pour minimiser les risques de dommages futurs.

Cela implique d'adopter des pratiques de construction durables, de renforcer les infrastructures existantes et de mettre en œuvre des mesures de prévention des inondations, bref de nous préparer à affronter les défis futurs liés au changement climatique et réduire les conséquences potentielles de nouvelles catastrophes naturelles.

La reconstruction de Trooz offre une occasion unique de concrétiser ces objectifs. Mais la réalité est marquée par des retards et des lenteurs. Ainsi, nous sommes toujours en négociation avec notre assureur pour l'évaluation des dommages causés au domaine public.

Le Fonds des calamités pour les dégâts publics ne pourra intervenir qu'après la signature d'un accord avec l'assurance. Les procédures de marchés publics peuvent aussi parfois être longues et complexes. Les appels d'offres, la sélection des entrepreneurs et la négociation des contrats prennent du temps et retardent les travaux sur le terrain.

Et nous sommes bien conscients que ces lenteurs ont des conséquences directes sur la vie quotidienne des habitants de Trooz qui aspirent à retrouver une vie normale.

Les briques de la reconstruction

La mobilisation est conséquente et la commune et les autorités régionales mettent les bouchées doubles.

Afin d'aller plus vite et pour nous aider, nous avons décidé de nous appuyer sur l'expertise d'intercommunales de développement économique pour reconstruire nos infrastructures : Igretex, Ecétia et la SPI épaulent nos architectes dans la reconstruction résiliente.

La Région wallonne nous a accordé un droit de tirage de plus de 38 millions pour racheter des immeubles et des parcelles et démolir une série de bâtiment afin de laisser plus de place à la rivière. Une première liste de 14 bâtiments et parcelles a été arrêtée et nous en sommes à la signature des actes.

Une série de marchés publics sont en cours de finalisation pour un montant de 10 millions d'euros pour la rénovation des voiries et trottoirs en 2024.

Par rapport à la réfection des berges, une 1ère phase de stabilisation a eu lieu et pour cela la Région Wallonne a choisi la Spi comme chef d'orchestre et lui a octroyé 450 millions pour mener les travaux sur l'ensemble des communes impactées.

La reconstruction ne peut se faire sans prendre en compte l'importance primordiale de l'humain et en mettant en place des projets collectifs.

Dans cette optique, au-delà de la reconstruction, la mise en œuvre du projet de maraîchage à Nessonvaux qui a été inauguré en septembre s'avère essentielle. En offrant une source d'alimentation locale et durable, ce projet va créer de l'emploi local et renforcer la cohésion et la résilience. De plus, la création prochaine d'une crèche et l'ouverture d'une halte-garderie sont primordiales pour répondre aux besoins des familles. Les actions et animations développées dans nos différents quartiers favorisent la solidarité et incitent les habitants à travailler ensemble pour reconstruire leur village.

Dans les pages qui suivent, nous vous présentons quartier par quartier, l'état d'avancement des travaux et projets qui restaurent petit à petit l'espoir, la confiance et jettent les bases de la résilience pour un avenir serein. ■



E COMMUNE : ce renforcée

Ecrire le futur

Pièce maîtresse de la réflexion entamée au lendemain des inondations catastrophiques de juillet 2021, le schéma stratégique du bassin de la Vesdre est une étude de 300 pages qui pose la question de l'avenir pour la vallée de la Vesdre.

Ce document, présenté le 30 juin dernier au public, s'inscrit dans une démarche qui a déjà pris des formes diverses : la définition de neuf périmètres (dont sept sur la Vesdre) pour l'aménagement de quartiers durables, un appui urbanistique aux communes les plus ravagées, deux référentiels à destination des décideurs locaux et consacrés au renforcement des règles pour la construction en zone inondable et la gestion durable des eaux de pluie.

Ce que veut la rivière

Le professeur d'urbanisme à l'Université de Liège, Jacques Teller résume la particularité de notre territoire : « *Sur la Vesdre, les berges sont des bâtiments, des maisons, des entreprises, des écoles* ». Les habitants vivent littéralement les pieds dans l'eau.

Or les calculs montrent que les perspectives d'une récurrence s'accroissent en même temps que le climat se transforme, avec des périodes de sécheresse succédant à des pluies cataclysmiques. La gestion de l'eau, abondante ou rare, impose des réactions ». Le schéma stratégique propose une vision très large sur l'ensemble du bassin versant et ses 25 communes, avec les Hautes-Fagnes et la forêt d'Ardenne au sud ou le bocage du Pays de Herve au nord.

L'avenir du bassin de la Vesdre sera forcément collectif. « *Sur les plateaux qui dominent la vallée, chaque nouvelle parcelle urbanisée est susceptible d'aggraver la situation lors des débordements de la Vesdre* », résume Jacques Teller. « *Chacun doit faire sa part, dans la vallée, mais aussi sur les plateaux.* »

L'étude menée à Liège envisage plusieurs scénarios pour réinventer la vallée et son bassin. Il faut aussi écouter la rivière et lui laisser la place. L'étude évoque ainsi notamment le site de la Fenderie qui devrait être assaini et réaménagé.



Le document est disponible sur www.vallee-vesdre.be





ASSURONS ENSEMBLE LA SÉCURITÉ DE TOUS

Déconstruire pour mieux reconstruire

Le Gouvernement Wallon a mobilisé **137 millions d'euros** destinés aux villes et aux communes sinistrées pour acquérir des biens bâtis ou non bâtis considérés comme pertinents du point de vue de la gestion des risques liés aux inondations. Hors de cette enveloppe, la commune de Trooz a obtenu un droit de tirage de **38 millions d'euros**.

Afin de définir les biens à acquérir, les communes concernées s'appuient sur les différentes études précitées (PDDQ, Schéma Vesdre, Appui urbanistique) qui couvrent l'ensemble des territoires inondés.

Par ailleurs, ces études visent aussi la reconstruction de manière plus pérenne. Une désurbanisation permettra de libérer une zone d'expansion pour la rivière et de restaurer

une surface perméable permettant le ralentissement et l'absorption des eaux de pluies et de ruissellement, ce qu'on appelle communément des zones d'immersion temporaire.

Le Gouvernement Wallon par le biais de la Banque européenne d'investissement (BEI) octroie également un prêt servant à financer des projets de reconstruction uniquement en matière d'efficacité énergétique et de résilience à la suite des inondations.

C'est pour cela que la Commune de Trooz achète des maisons pour les démolir. Ces zones seront aménagées afin d'y permettre un développement de la biodiversité mais aussi d'en faire des lieux de rencontre et/ou de balade pour les riverains dans le but d'améliorer le cadre de vie. ■

Voici 3 exemples de zones d'immersion temporaire aménagées de manière résiliente :



COMMENT SE DÉROULE LE PROCESSUS ?



1. Sur base des études, la Commune de Trooz contacte les propriétaires des maisons concernées.



2. Un agent communal visite le bien en compagnie d'un membre du Comité d'acquisition de la Région Wallonne. L'estimation ainsi que le prix maximum sont fixés par le Comité d'acquisition.



3. La Commune propose un prix.



4. Le propriétaire accepte ou non (gré à gré).



5. Avec l'enveloppe octroyée par le Gouvernement Wallon, la Commune acquiert le bien et le démolit.





La Brouck



L'école de LA BROUCK

Complètement ravagée par les inondations, l'école de La Brouck nécessite de lourds travaux de réfection, et une reconstruction résiliente.

La rénovation de l'école, en zone inondable, ne pourra pas se faire à l'identique. Avant d'entamer les moindres travaux, il fallait une reconnaissance des lieux.

Des travaux de nettoyage et de sauvegarde ont eu lieu dans un premier temps.

Ensuite un marché public a été lancé afin de faire redessiner les plans du bâtiment. En effet, les plans initiaux ont été emportés dans les inondations.

Un nouveau marché relatif aux techniques spéciales (*chauffage, électricité, ...*) afin de déterminer les nouvelles actions à mener en termes de rénovation a également été lancé.

En parallèle le Collège communal a adhéré à une intercommunale spécialisée en ce type de reconstruction à Charleroi (*IGRETEC*) et après aval de la tutelle de la Région Wallonne le marché de rénovation leur a été proposé.



En même temps, les architectes de la commune de Trooz ont travaillé sur les nouveaux plans afin de présenter une esquisse de ce qui était souhaité par la commune. Le cahier des charges établi par IGRETEC passe au conseil communal du 16 octobre,

ce qui permettra de poursuivre la réalisation technique.

La rénovation complète de l'école s'élève à quelque 2,3 millions d'euros. Celle-ci sera prise en charge par différentes sources de financement : assurances, fonds des calamités, subsides et fonds propres. ■



Le Pont et sa passerelle

Bien que rapidement rouvert à la circulation à la suite d'une intervention demandée par la Commune, le pont de La Brouck nécessite encore des travaux de réfection. Un racleage-pose aura lieu en couverture.

D'autres travaux, moins visibles, tels que le nettoyage de la structure encore recouverte de boue afin de lutter contre la corrosion ainsi que la remise en place des appuis sur pilastre doivent encore être réalisés. La passerelle sera remplacée et la sécurité renforcée par l'adjonction de lumières LED. Les marchés sont en cours. ■



RÉNOVATION ET EXTENSION DES INSTALLATIONS DU

FC TROOZ

La Commune de Trooz a obtenu une subvention spécifique et exceptionnelle du SPW dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt pour une rénovation et extension du bâtiment FC Trooz.

Le bâtiment est presque totalement dépourvu d'une isolation correcte et d'un système optimal de ventilation. Les travaux de rénovation permettront de remédier à ces lacunes pour

répondre aux normes actuelles et améliorer la performance énergétique. L'objectif est de permettre au club sportif de récupérer ses membres et en fédérer d'autres grâce notamment à un outil sportif rénové, fonctionnel et amélioré et aussi de permettre la relance de l'offre sportive sur notre commune après les inondations. ■



La place Texeira

Un bureau d'études a été désigné pour le réaménagement de la place Teixeira dans le cadre du PCDR.

Ce plan détermine les objectifs de développement de la commune avec la participation des citoyens, la protection de la ruralité et l'amélioration du cadre de vie. Il a été convenu de transformer de la place Teixeira en une zone de convivialité. ■



Voiries



Un auteur de projet a été désigné pour la rénovation des trottoirs. La commune de Trooz est en négociation avec les habitants de la rue Campagne afin qu'ils cèdent leurs trottoirs. Cette cession, à titre gratuit, permettra de redessiner les trottoirs afin de faciliter le stationnement et l'entretien de la rue.

En plus de la réfection de la rue de la Vesdre, des interventions ont eu lieu rue du Stade, La Brouck-Cité et Trou Lina et dans les venelles, régulièrement, encombrées de dépôts sauvages. D'autres travaux visant à améliorer nos infrastructures pour une vie plus agréable et sécurisée pour tous sont prévus dans l'agenda des travaux. ■

VOICI UN APERÇU DES TRAVAUX À L'ÉTUDE

Quartier de La Brouck

Localisation : L'ensemble des rues

Descriptif : Sécurisation et amélioration du stationnement dans toutes les rues de ce quartier. Certains chantiers prévus dans

l'agenda des travaux sont gérés par le SPW. Cela concerne notamment : Les trottoirs situés

📍 **Rue de la Vesdre.**

📍 Rue Trou Lina

Localisation : Au fond de la rue

Descriptif : Un revêtement asphalté est en cours, ainsi qu'une installation des accotements en semis et un filet d'eau préfabriqué. Ces améliorations visent à assurer une meilleure circulation.

📍 Rue La Brouck-Campagne

Localisation : Le Kazer

Descriptif : Les travaux comprennent un fond de coffre, l'égouttage, un revêtement asphalté, un filet d'eau préfabriqué et la création d'un trottoir en brique de *Klinkers*. Ces aménagements amélioreront significativement la qualité de vie dans cette zone.

📍 Rue La Brouck-Campagne

Localisation : Du « *Rock kfé* » jusqu'à la fin des habitations

Descriptif : Les travaux incluent la création d'un trottoir en brique de *Klinkers* et l'installation d'accotements pour une sécurité accrue des piétons et des conducteurs.

📍 Rue La Brouck-Campagne

Localisation : De la fin des habitations jusqu'au tennis

Descriptif : Dans cette section, des accotements en semis seront mis en place pour une meilleure gestion de la circulation.

📍 Rue La Brouck-Campagne

Localisation : Au niveau du chemin de fer et garage Lacrosse

Descriptif : Les travaux incluent un revêtement asphalté ou en béton pour une surface plus durable et sécurisée.

📍 Rue La Brouck-Campagne

Localisation : Au niveau du chemin de fer et du home Regina Pacis

Descriptif : Les mêmes améliorations de revêtement sont en cours dans cette zone pour garantir une circulation fluide et sécurisée.

📍 Rue du Stade

Localisation : Jusqu'au carrefour rue La Brouck-Cité

Descriptif : Un nouveau revêtement est prévu pour cette rue.

📍 Rue du Stade

Localisation : Accotements sur toute la longueur de la rue

Descriptif : Un trottoir en brique de *Klinkers* et des accotements en semis seront ajoutés pour une meilleure sécurité des piétons.

📍 Rue La Brouck-Cité

Localisation : Parking école et bulles à verre

Descriptif : Aménagement d'un parking en empiérement pour faciliter l'accès à ces installations.

📍 Rue La Brouck-Cité

Localisation : Accotements sur toute la longueur de la rue

Descriptif : Étude sur la sécurisation de la rue pour tous les usagers.

📍 Rue de la Vesdre

Localisation : Sentier près des habitations

Descriptif : Stabilisation des berges et sécurisation du sentier pour les piétons et les cyclistes.

📍 Rue du Pont

Localisation : Sous le pont

Descriptif : Les boues sous le pont sont actuellement nettoyées pour maintenir la propreté et la sécurité de cette zone. ■



Rue Trou Lina



Rue La Brouck Campagne



Rue du Stade



Rue La Brouck-Cité



Rue de la Vesdre



Rue du Pont



Parc communal et bâtiments administratifs

La commune travaille également sur un grand projet de réaménagement des bâtiments administratifs.

Il s'agit d'un plan à long terme dans une optique de centraliser les services administratifs autour du parc communal.

Ainsi, tous les bâtiments publics tels que le Hall Omnisports, la Maison communale et le CPAS seront regroupés en un même lieu afin de faciliter l'accès et les démarches des citoyens.

Le bâtiment du service des travaux, dévasté lors des inondations de 2021, va être démoli. La commune a acheté un terrain dans le zoning de la SPI. Un accès piétons est prévu pour relier les différents services administratifs. ■



Exemple de modèle de reconstruction



Le Ruisseau « Navette »

La canalisation sous voirie de ce ruisseau venant de Forêt pose un problème. Lors d'épisodes pluvieux intenses ou longs, l'eau sort des égouts et rentre dans certaines maisons. Dans le cadre de l'appui urbanistique, la commune a mandaté le Bureau BUUR pour l'étude du réaménagement

du cours d'eau ainsi que sa confluence avec la Vesdre. ■





Hall omnisports

Fortement impacté lors des inondations, la plus ancienne salle du hall omnisports (*plus connue sous le nom de hall A*) sera totalement reconstruite. L'idée de ce projet sera de retrouver un hall polyvalent qui pourra recevoir

différents événements communaux, culturels et sportifs. Nous y retrouverons une cafétéria centrale avec une plus grande superficie et une terrasse située au sud du bâtiment. Ce hall sera sur pilotis avec parking en dessous qui servira de bassin d'orage afin de temporiser les eaux en cas de crue. L'accent sera mis aussi sur l'amélioration énergétique. ■



Le presbytère et l'église

Le dossier de rénovation du presbytère est à l'étude. Quant à l'église, les expertises sont toujours en cours, après quoi, la réflexion quant à sa future affectation sera menée conjointement par la Commune et l'Évêché. ■



L'Espace des Possibles

Un espace multiservices dédié aux activités sociales et de santé s'est développé sur le site de l'ancien home Moreau de Melen ☺ rue de l'Église 7.

Cet espace est un « tiers-lieu », c'est-à-dire un lieu de rencontre et de partage qui réunit une série de partenaires comme l'ONE, la Maison médicale de TROOZ, l'AMO, Saint-Vincent de Paul qui proposent une série d'activités, ateliers, conférences et formations. ■

INFOS : CPAS de Trooz – ☎ 0489 82 39 50



Rue Laurentpré

La priorité a été de stabiliser la rue afin d'éviter que les maisons fortement impactées par les inondations ne s'effondrent.

Cette première phase a été suivie par le chantier mené par l'Association intercommunale de démergement des eaux (A.I.D.E.), à savoir l'installation d'une station d'épuration et d'un nouvel égouttage dans les rues de la Marbrerie et Laurentpré.

Ce chantier, entamé avant juillet 2021, a dû être entièrement repris à zéro à cause de dégâts trop importants.

À ce jour, la rue de la Marbrerie est terminée et la couche de tarmac de la rue de Laurentpré sera posée en lien avec celle du pont de Prayon.

Dès la fin du chantier, les riverains et usagers bénéficieront d'un nouveau type de voirie. Une voirie qui fera la part belle aux jeux d'enfants, à une circulation apaisée, à un parking organisé. ■



D'autres travaux visant à **améliorer nos infrastructures pour une vie plus agréable et sécurisée** pour tous sont prévus dans l'agenda des travaux. Voici un aperçu des travaux à l'étude :



EN MATIÈRE DE VOIRIES :

📍 Rue de la Résistance :

- ✓ *Entretien, consolidation et reconstruction d'un ouvrage d'art (pont), évacuation des eaux de la voirie, raclage du tarmac et pose. Un égouttage est également prévu.*

📍 Rue de la Métal :

- ✓ *Réparations de l'asphalte et des accotements*

📍 Rue de l'Église :

- ✓ *Réparation de l'asphalte au niveau des fissures transversales et réparation de certains trottoirs.*

📍 Rue du Parc, au niveau du croisement avec la rue de l'Église :

- ✓ *Aménagement d'un plateau*

📍 Rue du Marché :

- ✓ *Aménagement de la chaussée et des trottoirs*

📍 Rue au Moulin :

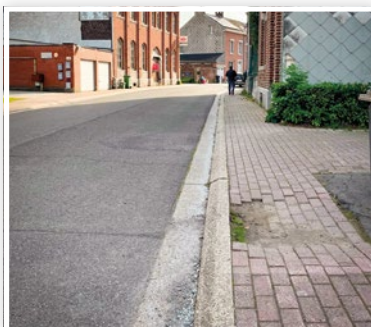
- ✓ *Réparation de l'asphalte au niveau des fissures longitudinales*



Rue de la Résistance



Rue de la Métal



Rue de l'Église



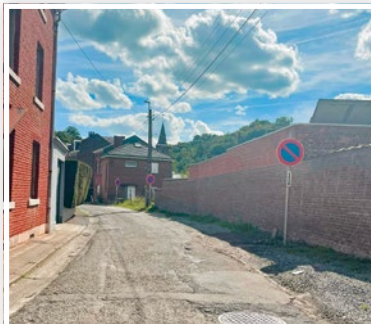
Rue du Parc

PONT DE LA FENDERIE :

- ✓ *Adaptation des culées*
- ✓ *Pose de socles accueillant la passerelle piétonne*
- ✓ *Adaptation des abords*



Pont de la Fenderie



Rue du Marché



Rue au Moulin

Le Pont de Prayon



Longtemps attendue, l'ouverture est prévue entre la fin octobre et la mi-novembre.

La dernière étape, la réalisation de l'étanchéité, dépend des conditions climatiques. Une fois celle-ci effectuée, le pont ouvrira dans les deux sens.

Certains chantiers prévus dans l'agenda des travaux sont également gérés par le SPW, cela concerne notamment :

- *Les trottoirs et les avaloirs de la Grand'rue*
- *Les trottoirs et les avaloirs de la rue de Verviers*
- *Réfection de la rue de Verviers*
- *Les trottoirs de la rue Bay-Bonnet*
- *Les trottoirs de la rue de Fonds-de-Forêt*
- *Le mur de la berge du ruisseau La Magne*





LE QUARTIER DE LA FENDERIE : Une nouvelle affectation, un nouveau visage

Fenderie

Des études lancées par le Gouvernement wallon, il ressort notamment que le site de la Fenderie et ses alentours constituent une zone d'enjeux nécessitant une complète réorganisation pour laisser plus de place à la rivière.

L'auteur du projet mandaté par la Région préconise une désurbanisation, la renaturation du lit majeur de la Vesdre et la création d'une zone d'immersion temporaire.

S'appuyant sur les études, le Gouvernement wallon, par l'intermédiaire de son Ministre du Logement, a donc décidé qu'il n'était pas possible de maintenir des logements sur le site de la Cité de la Fenderie.

La société publique propriétaire du site (*le Foyer de la Région de Fléron*) est maintenant en attente du subventionnement pour démolir les habitations et relocaliser sur le territoire du foyer un nombre équivalent de logement public avec une préférence pour le territoire de notre commune.

Le bâtiment du service Travaux (*rue de Verviers*) et les quelques immeubles aux alentours seront quant à eux démolis, le financement provenant du premier droit de tirage accordé par la Région à la Commune.

Et une nouvelle affectation est désormais à l'analyse pour développer de manière résiliente ce site historique qui abrite le château, édifice classé et emblème de notre Commune. ■



Un masterplan pour l'ensemble du site

La commune a confié à l'intercommunale ECETIA (qui a mandaté le bureau RIEM) la réalisation d'une étude globale pour faire du site de la Fenderie un pôle naturel, culturel et touristique attractif, lié aussi à l'arrivée de la voie lente « La Vesdrienne ».

L'étude est attendue dans les prochaines semaines. La réflexion porte sur les espaces de la cité, du service Travaux, des maisons aux alentours et intègre la petite chapelle, le Maka, le château, l'ancienne Maison des Jeunes et la Maison de la Laïcité. ■



Le Maka

L'écrin pour accueillir les œuvres des artistes de notre commune est enfin prêt. Le Maka ouvre ses portes. La rénovation de cette ancienne forge, située à quelques pas du château de la Fenderie, avait en effet été affectée et retardée par les inondations.

La culture et le tourisme vont rayonner dans ce superbe bâtiment avec salle d'exposition, mezzanine moderne et baies vitrées donnant sur le château. Le Maka dispose aussi d'un espace extérieur indépendant comprenant une terrasse couverte et un barbecue collectif. ■





Le Haveigné

L'amont du ruisseau du Haveigné est à ciel ouvert en bordure de voirie pour la majeure partie. Dès son entrée dans le village de Fraipont, le ruisseau est canalisé sous les habitations. Lors des inondations de juillet 2021, l'arrivée excessive de pierrailles et de terres a totalement obstrué les canalisations qui permettaient au ruisseau d'atteindre son embouchure. Dès lors, d'importants travaux comprenant notamment la mise à ciel ouvert d'un tronçon afin d'extraire les obstacles au bon écoulement du ruisseau, ont dû être entrepris. Le chantier de réfection du ruisseau est géré par l'Intercommunale SPI pour le compte de la Province de Liège et du Gouvernement Wallon, en collaboration avec la Commune de Trooz.

 **Le Service technique provincial annonce le calendrier prévisionnel suivant :**

- 29 septembre 2023 : finalisation du cahier spécial des charges
- 03 octobre 2023 : avis de marché



- 17 novembre 2023 : ouverture des offres
- 17 décembre 2023 : Attribution SPI (CS)
- Mi-mars 2024 : début des travaux ceci en particulier en fonction de la période de fraie des poissons, soit jusque mi-mars
- Septembre 2024 : fin des travaux (90 jours ouvrables) ■



Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent varier en fonction des conditions météorologiques.



Salle Floréal

La Salle Floréal, inaugurée en 1967, est une salle communale mise à la disposition des citoyens pour les activités festives, loisirs ou culturelles.

Mais, le bâtiment est vétuste et énergivore. Il ne répond plus aux attentes des occupants.

Le bureau d'étude IGRETEC a été désigné pour réaliser ce projet, dans le cadre du PCDR (précédemment évoqué), qui consiste à rénover la salle Floréal et y aménager des espaces de rencontres destinés autant à la vie citoyenne et qu'associative. ■



Bibliothèque de Fraipont



Grâce à des fonds de la Croix-Rouge, une toute nouvelle bibliothèque, qui sera ouverte à toutes et à tous, est en cours d'installation dans les locaux de l'école communale. Elle devrait être inaugurée début 2024. ■



Salle de gym de l'école

Dans le cadre d'investissement dans les bâtiments scolaires (à savoir, le Plan de Reprise et de Résilience, PRR, européen du 1^{er} octobre 2021), la commune a reçu une subvention exceptionnelle. Vu l'état de vétusté de la salle de gym de l'ancienne école de Fraipont, un dossier pour la construction d'une nouvelle salle a donc été déposé en date du 13 décembre 2021. La Fédération Wallonie-Bruxelles, en date du 4 juillet 2022, a accordé à la Commune de Trooz, une subvention de 1.066.365,30 euros. ■



Démolition de l'ancienne école



La subvention étant accordée pour la construction de la nouvelle salle de gym, il convient de libérer le terrain occupé par l'ancienne école de Fraipont qui sera dès lors totalement démolie. Le nouveau bâtiment sera surélevé de 1m40 par un vide ventilé hydrauliquement transparent afin de se prémunir

contre d'éventuelles inondations. L'ancienne école occupe actuellement 3.200 m² et le projet de la nouvelle construction prévoit 485 m² au sol.

L'espace ainsi libéré sera dédié à la réalisation d'un parc paysager ainsi qu'à une zone d'immersion temporaire en cas de crue. ■



Chantiers divers

Le service des travaux de la Commune de Trooz assure la coordination de la majorité des nombreux chantiers sur le village de Fraipont, certains sont déjà réalisés, d'autres sont programmés.



EN MATIÈRE DE VOIRIES :



- 📍 **Rue Vallée** : *Reconstruction de la voirie et du garde-corps.*
- 📍 **Rue Voutenay** : *Raclage, pose, entretien, réparation, mise en peinture du garde-corps.*
- 📍 **Rue de France et rue des Aubépines** : *Raclage et pose.*
- 📍 **Rue de Bocquenade et rue Havegné** : *Raclage et pose.*
- 📍 **Rue Halinsart** : *Raclage et pose.*
- 📍 **Rue Heid Mawet** : *Sécurisation liée à la vitesse des véhicules.*
- 📍 **Rue de Trasenster** : *Sécurisation liée à la vitesse des véhicules.*
- 📍 **Rue Pont-en-vaux** : *Aménagement d'une voirie asphaltée.*
- 📍 **Rue Havegné *** : *Stabilisation des berges et réparation de la voirie.*
- 📍 **Rue Haute** : *Reconstruction d'un garde-corps le long de la voirie.*
- 📍 **Rue Louis Leménager et rue du Village** : *Une intervention plus importante par la remise en état de la voirie et des trottoirs, sera réalisée.*
- 📍 **Place Emile Vandervelde** : *Celle-ci fera l'objet d'un nouvel aménagement.*



EN MATIÈRE D'ÉGOUTTAGE, DIVERS TRAVAUX SONT PRÉVUS :

- 📍 **Rue sur les Charneux** : *Canalisation de voirie,*
- 📍 **Rue Pont-en-Vaux,**
- 📍 **Rue du Vivier,**
- 📍 **Quartier de Fraipont Cité** : *Une remise à niveau des trapillons est prévue.*



EN MATIÈRE DE MURS DE SOUTÈNEMENT :

- 📍 **Rue Louis Leménager** : *Le mur de soutènement situé sera démonté et reconstruit avec consolidation.*
- 📍 **Rue du Vivier et rue Heid Mawet** : *Un mur de soutènement sera réhabilité.*
- 📍 **Rue Basse Roty** : *Le ruisseau a bénéficié d'une attention particulière au niveau de la sécurisation des débordements. Une zone de temporisation sera aménagée et la zone du rejet sera restaurée.*

Le **Service Public de Wallonie (SPW)**, gère également certains chantiers, en particulier :



- 📍 **Rue de Liège** : *Pour la réfection des terrassements des trottoirs et les accotements.*
- 📍 **Rue Franklin Roosevelt** : *Pour le terrassement des trottoirs.*
- 📍 **Au niveau du carrefour de la rue de la Croix-Rouge et de la rue Franklin Roosevelt** : *pour la reconstruction des bordures.*



Rue Bocquenade



Rue Havegné *



Rue Heid Mawet



Rue de Trasenster

* Rue Havegné : Bien que tirant son nom du ruisseau « le Haveigné », la typographie a évolué en Havegné. Les deux appellations sont utilisées.



Rue Louis Leménager



Quartier de Fraipont-Cité



Rue Voutenay



Rue Basse Roty



Rue Haute



Place du Village



L'église

L'église a été particulièrement fort endommagée par les inondations. Les expertises des assurances sont en cours. Ensuite, la Commune, en concertation avec l'Évêché, établira un projet de rénovation du bâtiment en tenant compte de l'intérêt du patrimoine et de l'évolution du culte. ■



Pétanque à Fraipont

Bientôt un boulodrome sur notre commune

Le village de Fraipont va en effet avoir un petit air de Provence et va accueillir une infrastructure dédiée à la pratique de la pétanque.

Ce projet s'inscrit dans la volonté de la Commune d'offrir des infrastructures sportives pour tous.

Cette initiative vise également à redynamiser les activités au cœur de Fraipont, elle contribue à recréer du lien social et de la convivialité entre les habitants de la commune.

Accueillir des terrains de pétanque à Trooz est le résultat d'une collaboration entre des citoyens et les autorités communales.

Activité tout public !

Les férus, les amateurs ou les citoyens curieux seront les bienvenus ! La pétanque a un pouvoir fédérateur et convivial, son caractère intergénérationnel est un atout majeur.

De plus, cette activité est à la portée de tous, pas besoin d'être un bouliste avéré pour y participer et y prendre goût.



La cafétéria du boulodrome renforcera l'aspect social, les joueurs pourront se réunir autour d'un verre.

La pratique de la pétanque par tous les temps

Le boulodrome, construit à proximité de l'école communale, sera composé de terrains extérieurs et intérieurs, une possibilité de pratiquer toute l'année et par tous les temps.

Retombées pour la commune

Le boulodrome permettra également l'organisation d'événements sportifs. Un atout de plus pour notre commune, tant sur le plan sportif qu'économique. ■





Site IMPÉRIA

Aménagement d'un hall Omnisports et d'un musée sur le site IMPÉRIA à Nessonvaux via ECÉTIA en collaboration avec l'entreprise LAMY.



Avant les inondations, un projet de construction d'un nouveau quartier avec des espaces collectifs était sur la table.

Après les inondations de 2021, l'entreprise LAMY, ECETIA et l'administration communale se sont associées pour que le projet du hall puisse voir le jour.

L'entreprise LAMY prévoit la construction de 150 maisons et d'un espace collectif alliant sport et culture. En effet ce site est le reflet du passé de notre commune qui, dans l'esprit des amateurs de voitures, est indissociable de la célèbre marque IMPÉRIA. La façade classée sera conservée. On y retrouvera un espace muséal et un hall sportif. ■



RE'NESSANCE, Nessonvaux de demain

RE'NESSANCE, c'est quoi ?

Dans le cadre du projet Kiosque de la CCR (Coopération Culturelle Régionale de l'arrondissement de Liège) avec le soutien de la Commune de Trooz, RE'NESSANCE a vu le jour.

Le but est de créer un lieu de rencontre dans un espace public pour les habitants, avec l'idée de valoriser le territoire, d'amener la culture sur ce territoire et de donner la parole aux citoyens.

Ness'en flamme

RE'NESSANCE en collaboration avec la CCR et la commune de Trooz, organise une visite dans l'esprit de la Balade des Coteaux dans les petits villages de Nessonvaux et Fraipont Campagne, le 25 novembre 2023 à l'occasion du 525^e anniversaire du village.

Les informations suivront, bloquez d'ores et déjà la date ! ■



Le PROJET de MARAICHAGE

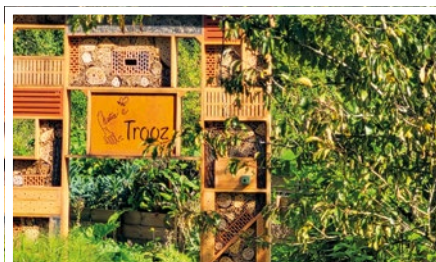
Natur' à Trooz

Le terrain communal le « WALLONIA » complètement ravagé lors des inondations accueille depuis septembre, un maraîchage.

Ce seront pas moins de 70 variétés de légumes qui y seront plantées.

Ce projet initié par le CPAS avec des fonds de la Croix-Rouge répond à un besoin de cohésion et d'inclusion sociales post-inondations et intégrera des personnes par le travail dans le cadre du dossier Territoire zéro chômeur.

Il vise aussi la prise de conscience de la chaîne de production, la promotion des circuits courts et à moyen terme permettra d'offrir à des centaines d'écoliers de notre commune des collations saines. Une partie du terrain sera divisé en petites parcelles qui pourront être cultivées par les habitants du quartier. ■



Travaux de VOIRIES

LA COMMUNE VA DÉMARRER DIFFÉRENTS CHANTIERS DU CÔTÉ DE LA BORDURE DE VESDRE.

Au niveau de la longueur des voiries et leur revêtement :

📍 **Rue de la Croix-Rouge :**

✓ **Raclage et pose.**

📍 **Rue Gomelevay (Clos Foyer Fléron) :**

✓ **Raclage/pose et une reconstruction du trottoir en cours.**

📍 **Rues du Docteur Heuse et des Armuriers :**

✓ **Entretien de la voirie et des trottoirs.**

📍 **Rue Chinehotte et Rue Neuve-Voie.**

D'autres chantiers (**revêtement/pose et reconstruction des trottoirs**) sont à déterminer dans ces rues.

Du côté du SPW, deux chantiers sont planifiés dans les rues suivantes :

📍 **Rue Gomelevay :**

✓ **Intervention de la voie hydraulique, une reconstruction du trottoir et de la voirie sur le pont. Fondation des bordures, du tarmac et des dalles sont à prévoir pour le trottoir.**

LE GROS CHANTIER : 📍 du **grand Ventail, Rue Bourgmestre Aimé Meunier, Rue de la Statte** jusqu'au **Cul du Bief.**

Après l'effondrement (*juillet 2021*) d'une grosse partie de la rue du Grand Ventail, tous le quartier a été sinistré. Depuis l'A.I.D.E (*Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration*), chapeautée par la S.P.G.E (*Société Publique de Gestion de l'Eau*), a débloqué des fonds afin d'entreprendre des travaux de rénovation de la voirie.

En plus de remettre à neuf la voirie, ces travaux permettront de poser un égout et créer une zone de rencontre (*ensemble de voies où les piétons ont la priorité absolue*) depuis la rue Cul du Bief jusqu'à la rue du Bex en passant par la rue sur la Statte.

Une partie de ces travaux pourraient également être pris en charge par la Région Wallonne dans le cadre des subsides PIMACI (*Plan d'investissement mobilité active communale et intermodalité*).

Dans le but de réaliser les travaux au plus vite, l'A.I.D.E a mandaté un bureau d'études. Celui-ci est chargé d'analyser les points suivants : pose des égouts, voirie et la création d'une zone de rencontre.

À savoir : à la suite des inondations, le SPW a sécurisé la berge et réparé le coffre de voirie afin de restaurer une circulation et un usage des rues mentionnées (*Grand Ventail, Bex et sur la Statte*). ■



Rue de la Croix-Rouge



Rue Gomelevay



Rue Docteur Heuze



Rue des Armuriers



Rue Chinehotte



Rue Neuve Voie

Péry Sainry Rys de Mosbeux

Une série de travaux importants visant à **améliorer la sécurité et l'esthétique de notre commune** sont également prévus dans les quartiers de **Sainry, Péry et du Rys de Mosbeux**. Nous citerons à titre d'exemples :



Rue Sainry



Rue des Croisettes



Rue Lonhienne



Rue de la Drève



Rue Fica



Rue Biche-les-Prés



Rue des Prés



Rue Rys de Mosbeux

📍 Rue Sainry :

✓ Sécurisation des berges

Les berges du cours d'eau après les bulles à verre dans la rue Sainry seront sécurisées, ainsi que l'accotement. Ces aménagements visent à protéger notre environnement tout en garantissant la sécurité des citoyens.



DIVERS TRAVAUX DE RACLAGE ET DE POSE

Plusieurs rues du quartier notamment les

📍 **Rues Fica, Lonhienne, rue des Prés, rues des Croisettes, de l'Espérance, de Beaufays et Biches-les-Prés** bénéficieront de travaux de raclage et de pose. Ces travaux contribueront à améliorer la qualité de nos voiries et à faciliter la circulation.

📍 Rue au Thier et Chemin du Thier :

✓ Étude concernant le ruissellement des eaux et réasphaltage

📍 Rue de la Drève :

✓ Réhabilitation de la voirie

Toujours en matière de voirie, la rue de la Drève verra sa voirie asphaltée réhabilitée pour offrir une meilleure expérience de conduite aux usagers de la route. Une intervention sera réalisée rue des Bruyères pour la remise en état et la sécurisation des trottoirs.

📍 Péry :

✓ Sécurisation et mobilité active

Les abords du quartier Péry verront des aménagements visant à sécuriser les chemins pédestres et à gérer la vitesse des véhicules. Ces initiatives encouragent une mobilité active et sûre pour tous. Une enquête de mobilité est en cours pour le triangle, rue de l'Espérance, rue de Beaufays et rue des Croisettes.

📍 Rue de Beaufays :

✓ Mise en place d'égouttage

L'impasse fera l'objet d'une mise en place d'égouttage pour répondre aux besoins des riverains.

📍 Rue Rys de Mosbeux :

✓ Sécurisation du cours d'eau

Dans la rue Rys de Mosbeux, à la placette après la rue de la Résistance, des travaux de sécurisation du cours d'eau sont en cours. Un garde-corps sera installé pour assurer la sécurité des riverains et des passants.

📍 Rue Rys de Mosbeux :

✓ Passerelle piétonne

Une nouvelle passerelle piétonne sera bientôt disponible sur la rue Rys de Mosbeux, avec des adaptations aux culées pour une meilleure accessibilité.



Crèche communale

La commune de TROOZ a rendu un projet d'infrastructure auprès de l'O.N.E. Celui-ci a été accepté et une crèche communale disposant de **14 places** ouvrira en **août 2026**.



Fonds-de-Forêt

Des **gros chantiers de voiries** sont prévus à l'ouest de la commune et approuvés par le collège communal du 4 septembre 2023.

📍 Rues Vieille-Voie et Bay-Bonnet

✓ Mise en place d'un nouveau revêtement, raclage et pose.

📍 Rue Fonds-de-Forêt

✓ Pose d'une passerelle piétonne avec l'adaptation des culées. Une réfection du trottoir en dalles est à prévoir en remplacement de celle détruite par les inondations (*Rue sur les Biez*).

Il reste notamment d'autres chantiers gérés par le SPW du côté de Fonds-de-Forêt :

📍 Rue Bay-Bonnet

✓ Une fondation et un tarmac sont en cours de construction.



Rue Vieille-Voie



Rue Bay-Bonnet



Rue Fonds-de-Forêt



Une question, une remarque,
contactez-nous par courriel :

✉ info@trooz.be

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !



COMMUNE DE TROOZ

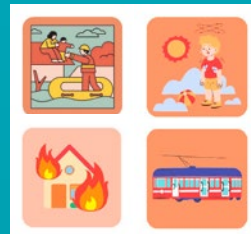


Systeme d'alerte & Plan d'urgence

NOTRE COMMUNE MET À JOUR SON PLAN GÉNÉRAL D'URGENCE ET D'INTERVENTION (PGUI). ESSENTIEL, IL ASSURE LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION EN CAS DE CATASTROPHE NATURELLE, TECHNOLOGIQUE OU HUMAINE. CETTE OPÉRATION COMPORTE PLUSIEURS ÉTAPES CLÉS.

1. Une évaluation des risques

Nous avons identifié, entre autres : les inondations, la canicule, les incendies et les accidents ferroviaires. Cette analyse nous a permis de définir les zones à risques au sein de la commune. Par exemple, les bords de la Vesdre, les bois mais aussi les écoles et salles qui accueillent un grand nombre de personnes. Les personnes les plus vulnérables restent les personnes âgées, enfants, personnes à mobilité réduite ou souffrant d'un déficit cognitif.



2. Les mesures à prendre en situation d'urgence

A) Be-Alert : La mise en place d'un système d'alerte et de communication constitue la première mesure. Le but est d'informer rapidement les habitants et les responsables des zones touchées sur les mesures de sécurité à prendre et sur les différentes consignes à suivre. Pour cette raison, la commune s'est inscrite au système d'alerte national : Be-Alert. Nous vous recommandons de remplir le formulaire d'inscription en ligne à titre personnel. L'application est **GRATUITE**.

be alert

Alerté directement
en situation d'urgence

Lors d'une situation d'urgence, pouvoir diffuser une **information claire et rapide** vers le citoyen est d'une importance capitale.



Le système d'alerte BE-Alert permet aux **autorités de différents niveaux** de pouvoir d'**alerter** la population en cas de situations d'urgence.



Ce système d'alerte peut être mis en œuvre de 3 manières différentes :

1. Inscription

Êtes-vous inscrit à BE-Alert ? Via ce système, vous pourrez recevoir un message (par SMS, appel vocal ou e-mail) lorsqu'il y a une situation d'urgence dans votre quartier.



2. Localisation

Il est possible que vous vous trouviez physiquement à l'endroit où une situation d'urgence se produit.



Les autorités peuvent alors vous informer, même si vous n'êtes pas inscrit à BE-Alert, sur base de votre localisation.



Pour ce faire, une zone à risque est sélectionnée. Toutes les personnes se trouvant dans ce périmètre recevront le message d'alerte par sms via des mâts d'émission.

3. Diffusion de masse

Dans ce cas, le message d'alerte apparaît sur par ex. des panneaux digitaux d'information installés sur la voie publique, le long de la route, ou dans les transports publics.

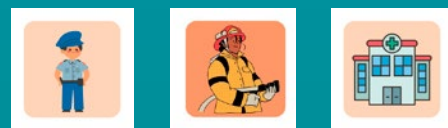


Inscrivez vous en ligne

Vous serez rapidement informé si une situation d'urgence se produit dans votre quartier. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 adresses différentes (votre lieu de résidence, lieu de travail, etc.).

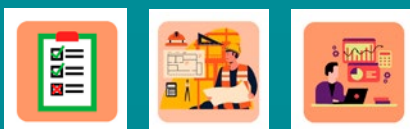
www.be-alert.be

B) Centre de Crise : L'organisation de terrain en période de crise prévoit : la mise en place d'un centre de crise, l'ouverture d'un centre d'accueil et d'hébergement, la distribution de repas, la mobilisation de matériel et de personnel techniques. Cela, en collaboration avec les différents services de secours tels que la police, les pompiers et les hôpitaux.



3. Après la crise, l'accompagnement

Le PGUI envisage également des mesures d'accompagnement post-crise des personnes touchées, un plan de gestion des réparations et la rédaction d'un bilan.



PLUS D'INFOS

sur la gestion de crise et les comportements à adopter en cas de situation d'urgence, rendez-vous sur le site du Centre de crise National :

www.centredecrise.be